

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 26 mai 2026

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Bouchra DAHMANI ; Mme Claire CALAND ; M. Gilbert BERNARD
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés : M. Guillaume GUERIN, Président

> Assistent à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydie KUHNER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2026.31

Mise à jour de la politique tarifaire relative à la vente de billets, de produits et services annexes pour la saison 2026/2027

1. Tarif des services annexes aux spectateurs

Dans le prolongement de la délibération du 26 février 2026 relative à la politique tarifaire de l'Opéra de Limoges pour la saison 2026-2027, et dans le cadre de l'objectif constant d'amélioration de cette politique afin d'y apporter des aménagements favorables, il est proposé de mettre à jour les prix de vente des produits de restauration et dérivés.

Le service restauration de l'Opéra poursuit son développement, avec une augmentation progressive des plages d'ouverture et une offre de petite restauration toujours plus variée, incluant également le salon. Cette révision tarifaire a pour objectif de soutenir l'élan engagé en matière de qualité et de quantité des produits proposés aux spectateurs.

2. Tarification générale des ateliers

L'Opéra de Limoges s'est engagé depuis plus de dix ans dans une démarche continue d'inclusion artistique, notamment à travers ses programmes vocaux, auxquels se sont progressivement ajoutés des ateliers de danse. Ces dispositifs, portés par la direction des relations avec la population, constituent aujourd'hui un axe structurant de la politique de l'établissement.

Dans ce contexte, et afin de renforcer la lisibilité de son offre, l'Opéra de Limoges souhaite désormais regrouper l'ensemble de ces ateliers au sein d'une identité commune : OperaKids.

Cette évolution répond à un double objectif : d'une part, clarifier et renforcer la visibilité de cette offre auprès des publics ; d'autre part, garantir une équité de traitement entre les différentes pratiques proposées, vocales et chorégraphiques, en les inscrivant dans un cadre d'accès harmonisé.

Dans cette perspective, il est proposé d'aligner les conditions tarifaires des programmes vocaux sur celles déjà en vigueur pour les ateliers de danse et, plus largement, pour le dispositif OperaKids.

Pour les participants aux programmes vocaux et aux ateliers danse, la tarification suivante serait ainsi appliquée :

- Adhésion annuelle à la carte : 20 € ;
- Cotisation annuelle : 80 € (au lieu de 70 € précédemment).

À noter que pour les ateliers de danse, cette formule permet l'accès à un ou deux ateliers et favorise la découverte d'une pratique complémentaire, dans une logique d'ouverture et de circulation entre les disciplines artistiques.

Par ailleurs, afin de garantir l'accessibilité des programmes vocaux et des ateliers danse aux publics à revenus modestes, et en particulier aux habitants des quartiers prioritaires tels que Beaubreuil, il est proposé la mise en place d'un tarif adapté de 10 € par atelier pour :

- Les étudiants de moins de 30 ans ;
- Les bénéficiaires des minima sociaux ainsi que leurs enfants (RSA : Revenu de Solidarité Active, ASS : Allocation de Solidarité Spécifique, AAH : Allocation aux Adultes Handicapés, ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées)

Cette disposition s'inscrit en cohérence avec la politique tarifaire déjà mise en œuvre pour les spectacles de l'Opéra de Limoges. Elle permet de concilier accessibilité sociale et reconnaissance de la participation, en maintenant une contribution symbolique tout en garantissant l'accès des publics les plus fragiles.

Cette évolution tarifaire vise ainsi à renforcer la cohérence de l'ensemble du dispositif et à affirmer l'identité d'OperaKids, tout en garantissant une égalité d'accès aux pratiques artistiques proposées par l'Opéra de Limoges.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la politique tarifaire de l'Opéra de Limoges pour la saison 2026-2027.

ADOpte A L'UNANIMITE

